

École de l'Ami-Soleil

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école de l'Ami-Soleil définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

À l'école de l'Ami-Soleil, nous sommes une équipe unie et dynamique et nous nous entraïdons dans le but de créer un environnement éducatif favorable à l'apprentissage de nos élèves. En tant qu'équipe, nous existons pour guider et soutenir chaque enfant qui nous est confié vers sa réussite éducative.

Nous réalisons cette mission dans le cadre de notre projet éducatif.

Vision et valeurs : vision

Nous avons à coeur d'être une école où le climat d'apprentissage bienveillant donne à nos élèves le goût d'apprendre. Les activités diversifiées favorisent tous les aspects de leur réussite et permettent à chacun de développer son plein potentiel.

Vision et valeurs : valeurs

La bienveillance, l'engagement et le respect sont le moteur de nos actions.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école de l'Ami-Soleil est située dans la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie qui fait partie de la MRC de la Matawinie. En 2023, le village regroupe 1810 citoyens. La tendance démographique de la municipalité, qui détermine la moyenne des naissances pour les cinq dernières années (2016-2020) se situe à 11 (naissances annuelles).

Dans la catégorie du plus haut niveau de scolarité atteint (25-64 ans) (2021), 20,2% du bassin de Sainte-Émélie possède un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et 61,7% possède un certificat, diplôme ou grade postsecondaire comparativement à 17,5% qui n'ont aucun diplôme, certificat ou grade).

Le seuil de faible revenu (SFR) situe notre établissement scolaire au décile 9. Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

Le revenu médian des familles de Sainte-Émélie est évalué à environ 62 000 \$ par année.

L'école de l'Ami-Soleil peut compter sur la collaboration du conseil municipal afin de partager les infrastructures communes et d'offrir aux enfants de la municipalité un milieu de vie accueillant et stimulant. L'école fait partie de la Table Jeunesse Émilinoise, qui regroupe divers organismes dont les missions respectives sont le développement et l'épanouissement de nos jeunes. Également, un partenariat est établi depuis plusieurs années avec le Club Optimiste afin de d'offrir aux élèves des collations et des repas. Notons aussi l'apport du Git'enfant, de la Maison des jeunes Mayais, des pompiers et de la bibliothèque municipale qui contribuent à la vie de notre école lors de sorties ou d'activités.

L'école secondaire l'Érablière, située à St-Félix-de-Valois, permet un partenariat et une transition facilitante pour les élèves de sixième année vers le secondaire. La collaboration avec l'équipe de l'école secondaire lors de rencontres bassin (directions), permet un partage d'informations pertinentes afin d'arrimer nos actions.

La présence de l'infirmière scolaire du CISSS de Lanaudière, de l'organisme Le Réseau qui agit en prévention de la toxicomanie et de l'hygiéniste dentaire pour l'application de scellant pour la prévention de la santé dentaire sont des services qui favorisent une saine hygiène de vie et agissent en prévention sur la santé des enfants. Les organismes La Corporation les enfants de ma rue et Enfance libre Lanaudière collaborent avec l'école afin de faire de la sensibilisation à la différence, au bien-être, à la prévention de la violence, etc. La Sûreté du Québec offre des ateliers de prévention aux élèves pour répondre à divers besoins en lien avec la sécurité, le civisme, la non-violence, etc.

Sources :

StatistiqueCanada,Recensementcanadiende2021,Fichiers98-401-X2021005.ivt,98-10-0113.ivtet98-10-0057.ivt.
Ministèredel'Éducation.Directiondesindicateursetdesstatistiques,Directiongénéraledesstatistiquesetdel'analytiquedesdonnées,Secteurdelaprospéctive,desstatistiquesetdespolitiques.Miseàjour2022.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école, les élèves et leur réussite

Composition de l'équipe-école en 2023-2024

- 9 postes d'enseignants dont 7 titulaires et 2 spécialistes
- 1 poste VACANT orthopédagogue (3 jours par semaine)
- 1 poste d'éducatrice spécialisée
- 3 postes de préposées aux élèves handicapés
- 1 poste d'éducatrice en service de garde
- 2 postes de surveillantes d'élèves
- 1 poste de psychologue (1 journée par semaine pour 2 écoles)
- 1 poste de secrétaire à temps plein (5 jours de service)
- 1 poste de conciergerie à temps partiel

- 1 poste de direction d'établissement

Organisation scolaire

Services complémentaires

- Orthophonie (point de service à Saint-Félix-de-Valois)
- Psychoéducation (conseil et répit transit)
- Ergothérapie (service-conseil)

Un service de garde animé, diversifié et axé sur l'éducation et le plein-air est disponible 5 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. 10 élèves y sont inscrits à une fréquence régulière et 8 élèves le fréquentent de manière sporadique.

Portrait de la clientèle

En 2023, l'école de l'Ami-Soleil compte 114 élèves répartis comme suit :

- Préscolaire 4 ans 11 élèves
- Préscolaire 5 ans 13 élèves
- 1re année 16 élèves
- 2e année 12 élèves
- 3e année 23 élèves
- 4e année 22 élèves
- 5e année 8 élèves
- 6e année 18 élèves

Nombre d'élèves ayant un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un code de difficulté est de 6. Le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention est de 30, soit 26% de notre clientèle.

Démarche d'aide à l'élève

Les besoins variés des élèves, qu'ils soient d'ordre académique ou comportemental, sont analysés en équipe école afin de cibler adéquatement les interventions à privilégier. Des rencontres de portraits de groupe sont réalisées à trois reprises durant l'année tant pour cibler les élèves à risque et agir en réponse à leurs besoins que pour réguler les interventions mises en place. Sur le modèle de la réponse à l'intervention, trois niveaux d'intervention sont déployés à la suite de ces rencontres. Dans ce contexte, les services conseils du Centre de services sont sollicités si nécessaire. Nous sollicitons en tout temps la collaboration des parents dans le but d'avoir une vision commune des besoins et une compréhension mutuelle des interventions déployées. Nous collaborons également avec certains partenaires principalement la DPJ, le CISSS et le CLSC.

Constant au plan du rendement des élèves

L'analyse des résultats de nos élèves des trois dernières années nous permet de constater que nous avons une grande proportion d'élèves à risque en lecture (en moyenne 19% sur trois ans) et en écriture (en moyenne 19%) et en échec en lecture (en moyenne 21% sur trois ans) et en écriture (en moyenne 27% sur trois ans). Nous visons donc à augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée en écriture.

La performance des élèves est meilleure en mathématique, quoique variable sur les trois années analysées. La proportion moyenne des élèves à en échec dans la compétence Utiliser un raisonnement mathématique est de 17% alors que la proportion moyenne d'élèves à risque pour cette compétence est de 11%. Quant à la compétence Résoudre une situation problème, une moyenne de 18% de nos élèves en en échec alors que la proportion moyenne d'élèves à risque est de 15%.

Bien-être des élèves

Le questionnaire construit par l'équipe de recherche supervisée par François Bowen, professeur titulaire du département de psychopédagogie de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal a été soumis à tous les élèves de la 1re à la 6e année et au personnel en avril 2023.

Projet éducatif

Tous résultats confondus (personnel et élèves) démontrent que le climat scolaire général est assez bien perçu. Le climat de sécurité est jugé bon entre 83% pour les élèves et 89% pour le personnel. Par contre, les enfants rapportent être témoins de nombreux comportements d'agression, surtout au plan de la violence verbale. Les intervenants scolaires et les parents sont également préoccupés par les bagarres, qui surviennent occasionnellement.

Malgré les incidents relevés ci-dessus, les résultats de ce questionnaire démontrent que l'implication constante, la cohérence et la bienveillance de tous les acteurs de l'école en prévention de la violence et de l'intimidation ont des effets bénéfiques sur le sentiment de sécurité des élèves de l'école.

L'école de l'Ami-Soleil applique le système des comportements socio-positifs. Ainsi, l'enseignement explicite des bons comportements se fait de manière rigoureuse et cohérente par tous les intervenants. En 2023, nous comptons 108 écarts de conduite majeurs, dont la majorité concerne des actions qui blessent et les bagarres. En 2023, le nombre de plaintes liées à l'intimidation est nul.

De nombreuses actions sont mises en place annuellement pour favoriser un environnement sain et sécuritaire et pour développer un sentiment de bien-être chez les élèves qui nous sont confiés.

Voici des actions probantes réalisées :

- Agir en prévention auprès des élèves via des ateliers d'habiletés sociales (enseignants/TES)
- Animation et application du code de conduite
- Participation du personnel aux interventions dans l'ensemble de l'école.
- Valorisation des bons comportements (pierres solaires, activités récompenses)
- Conséquences éducatives
- Continuité de la mise en action du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (ateliers de civisme, différence entre conflits et intimidation, etc.)
- Suivi des habiletés sociales en classe.
- Ateliers par la TES en classe sur la prévention de l'intimidation et de la violence.
- Ateliers par la TES du programme Hors-piste, visant à réduire l'anxiété.
- Suivi des élèves à risque au plan des habiletés sociales en sous-groupe et en individuel par la TES.
- Collaboration avec la Corporation des enfants de ma rue (acceptation sensibilisation à la différence).
- Collaboration avec la Société de l'autisme
- Activités de prévention en toxicomanie pour les élèves de 6e année (Le Réseau).
- Bienveillance du personnel envers tous les élèves

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence est connu et appliqué par tous les intervenants et permet d'agir promptement tel que mentionné dans la Loi afin de mobiliser les personnes concernées. Les données du questionnaire de Bowen ont été utilisées pour l'élaboration du plan de lutte 2023-2024 et serviront de données de départ pour évaluer l'évolution de la situation liée au climat de l'école.

Milieu socio-économique

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) situe l'école de l'Ami-Soleil au décile 4. L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Forces et vulnérabilités

Plusieurs forces liées à l'environnement interne constituent des leviers pour favoriser l'apprentissage et le bien-être des élèves de l'école de l'Ami-Soleil. Parmi celles-ci notons :

- Le milieu accueillant où le bien-être des enfants est au cœur des actions de chacun;
- Une vie scolaire dynamique et stimulante qui favorise un fort sentiment d'appartenance chez nos élèves;
- Un environnement et des installations favorisant le contact avec la nature et la tenue d'activités sportives ou culturelles;
- La stabilité du personnel enseignant qui favorise une cohérence dans les interventions;
- L'apport positif du personnel de soutien;
- L'ouverture du personnel à appliquer les recommandations des services professionnels;
- Les attentes claires envers les élèves;
- La vitalité du programme CSP et la cohérence dans son application qui permet d'agir sur le climat d'apprentissage et de bien-être;
- Une équipe fortement engagée, constamment en recherche de solutions, qui se soutient et s'entraide.

Notre environnement externe se démarque positivement par le fait que plusieurs partenaires de la communauté agissent en complémentarité avec l'offre scolaire. Parmi ces partenaires, le Gît'Enfants offre aux élèves des activités qui leur permettent d'explorer divers champs d'intérêt : soccer, escalade, ateliers culinaires. Des services d'orthopédagogie et d'habiletés sociales sont aussi offerts aux enfants de la communauté. Également, le Club des petits déjeuners et le Club optimiste offrent à nos élèves des déjeuners, collations et repas afin que les besoins de base de nos élèves soient comblés, favorisant ainsi leur réussite. Enfin, l'école est partenaire de la Table jeunesse émélinoise, regroupement d'organismes locaux financé par la municipalité de Ste-Émélie dont la mission est le plein développement des jeunes de 0 à 17 ans et leur bien-être au sein de la communauté.

Au plan des défis qui nuisent à l'atteinte de nos objectifs, notons :

- Poste professionnel vacant (orthopédagogie);
- La consignation des écarts de conduite;
- La capacité à travailler davantage en prévention auprès des élèves à risque au plan du comportement;
- Le manque d'habiletés sociales des élèves au plan de la résolution de conflit, ce qui a un impact sur le sentiment de sécurité sur la cour d'école;
- Le manque de cohérence entre les niveaux, au plan des attentes académiques et du matériel pédagogique utilisé;
- Le manque d'enseignement de qualité en anglais depuis plusieurs années;

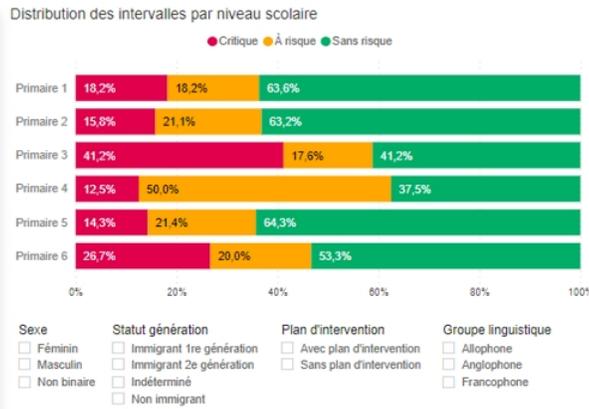
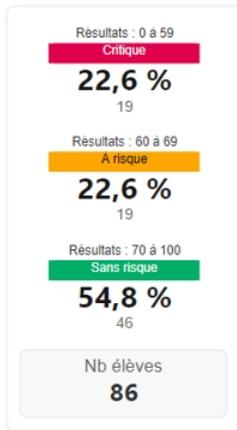
De plus, l'équipe-école est fortement préoccupée par de grands écarts de rendement au sein d'un même niveau scolaire et ce, dans tous les niveaux du primaire. Parmi les hypothèses soulevées pour expliquer cet état de situation, nous notons une certaine proportion d'élèves qui revient à l'école après avoir bénéficié d'une dispense de fréquentation. Bien que certains de ces élèves aient un rendement similaire aux autres, plusieurs d'entre eux n'ont pas encore maîtrisé les contenus attendus et/ou rencontrent des défis au plan de l'adaptation au milieu scolaire.

En ce qui concerne l'environnement externe, quelques menaces qui risquent d'affecter négativement l'atteinte de nos objectifs. Notons particulièrement le fait que l'indice de défavorisation de notre école a été modifié dans les dernières années et que ce nouvel indice n'est pas en adéquation avec les besoins observés. Cette adéquation a un fort impact sur le financement de l'école et sur les services que reçoivent nos élèves, notamment au plan du personnel de soutien et professionnel ou au plan des services offerts par des partenaires (hygiéniste dentaire, organismes en prévention des toxicomanies). Nous rencontrons aussi un défi quant à l'implication et l'engagement d'une certaine proportion de parents. Cela se manifeste par un manque de suivi dans les communications avec l'école, par de nombreux retards et de l'absentéisme. Finalement, la mauvaise utilisation des réseaux sociaux chez certains de nos élèves, le vandalisme de nos infrastructures et la démographie changeante qui amène des dépassements d'élèves dans les classes et/ou des groupes multi-niveaux sont des éléments qui influencent négativement l'apprentissage et le bien-être de nos élèves.

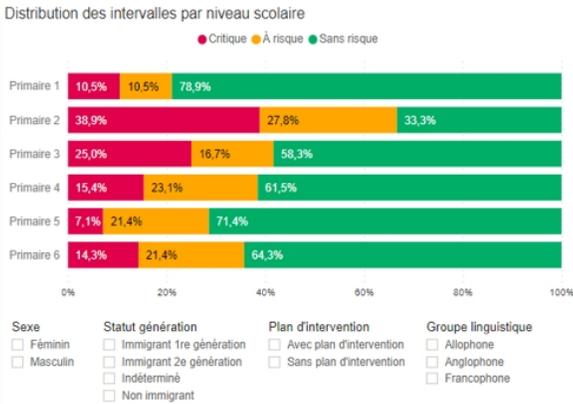
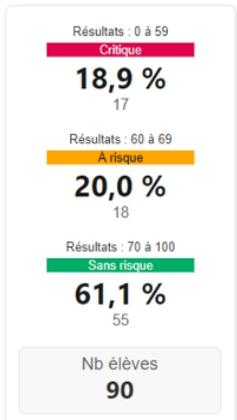
Annexe

Analyse des résultats des élèves

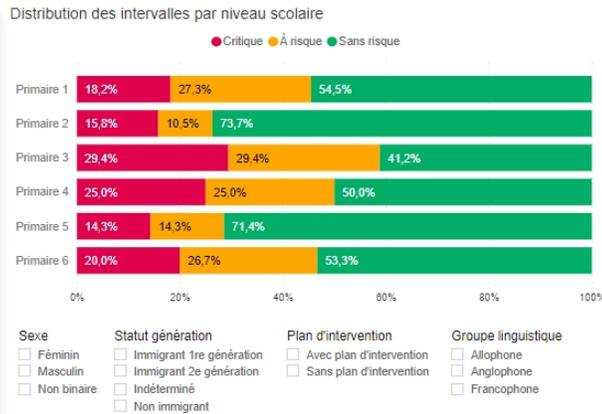
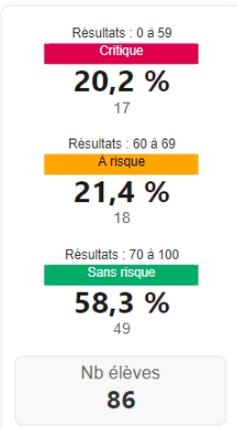
Français écriture, résultats finaux juin 2023



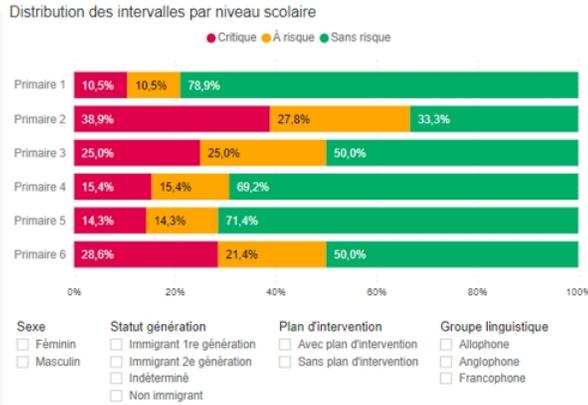
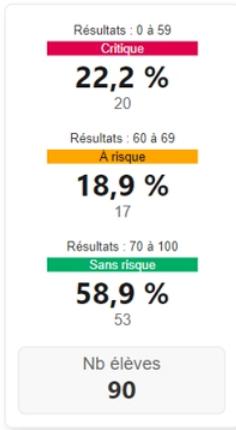
Français écriture, résultats finaux juin 2022



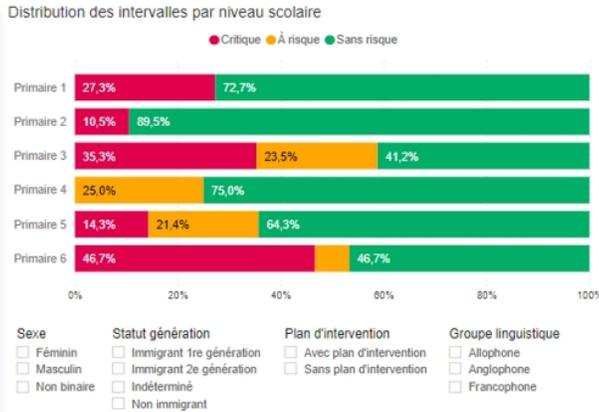
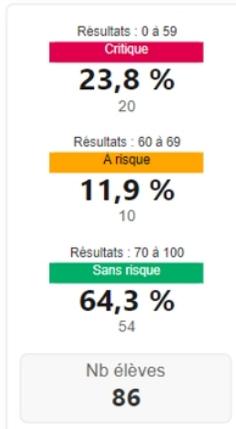
Français lecture, résultats finaux juin 2023



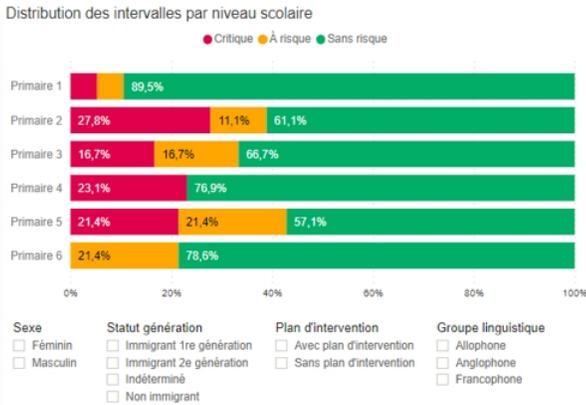
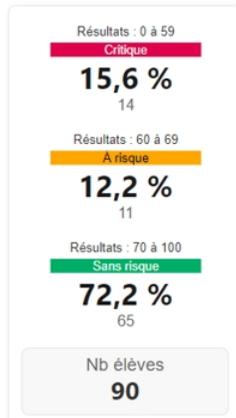
Français lecture, résultats finaux juin 2022



Mathématique Résoudre une situation problème, résultats finaux 2023

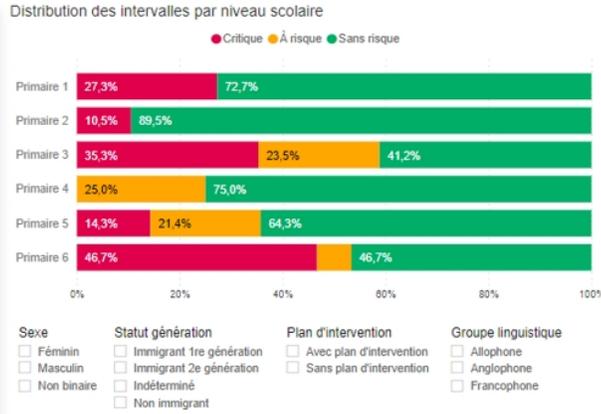
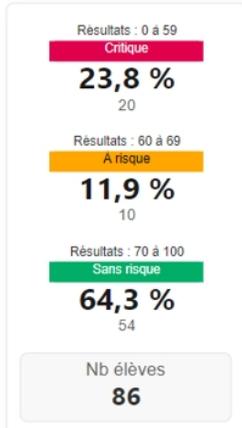


Mathématique Résoudre une situation problème, résultats finaux 2022

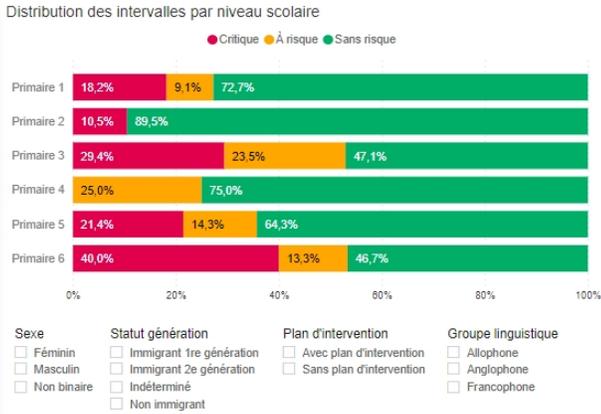
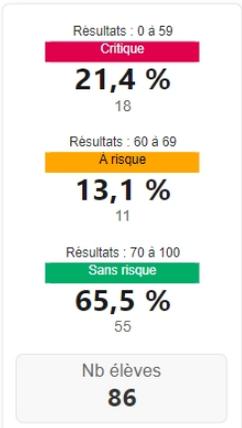


Mathématique Résoudre une situation problème, résultats finaux 2023

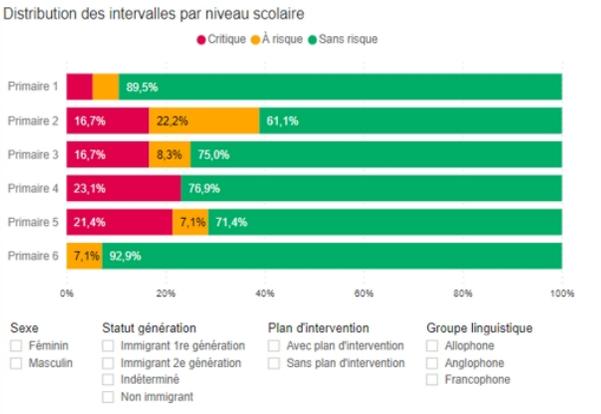
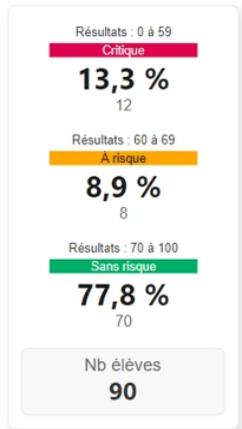
Projet éducatif



Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique, résultats finaux 2023



Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique, résultats finaux 2022



Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : Bien-être

Orientation : Augmenter le sentiment de sécurité et de bien-être de nos élèves du primaire.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves du primaire qui ont une perception positive du climat de sécurité à l'école, de 70 % à 80 % Juin 2027.

Enjeu : Réussite académique.

Orientation : Augmenter la réussite en écriture.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui ont une compétence assurée en écriture de 54 % à 60 % Juin 2027